



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le 23 JUL 2021

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

N°448/SG/DRCL

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant mise à disposition du public du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet d'aménagement du front de mer de Bandrélé, dans la commune de Bandrélé, se déroulera :

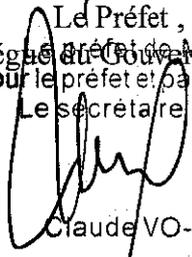
du jeudi 12 août 2021 au vendredi 10 septembre 2021 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL), M. Jean-François Le Roux – jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Mamoudzou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place ou par voie électronique (courriel : pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au vendredi 10 septembre 2021 inclus.**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Bandrélé.

Le Préfet,
délégué au Gouvernement
pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général


Claude VO-DINH